



DOSSIER : Le tétanos



Les marcheurs réguliers, comme nous, courent certains risques dont ils ne sont pas toujours conscients ; le tétanos est un de ceux-là; c'est pourquoi il m'a paru utile de renouveler l'information à ce sujet.

J'ai cherché sur Internet et j'ai trouvé ce qui suit sur le site <http://www.secourisme.net>; ceci me paraît intéressant et doit être (re)lu par chacun d'entre nous.

Qu'est-ce que le tétanos ?

Une maladie mortelle

Le tétanos est une maladie difficilement curable. Le germe responsable a été découvert en 1884. Aujourd'hui, le tétanos reste une maladie répandue. En 1966, l'O.M.S. estimait à 164000 le nombre de morts, chaque année dans le monde.

Le pouvoir pathogène du germe du tétanos est dû à une toxine qui agit sur le système nerveux. Le malade ressent des contractures musculaires. Le tétanos commence par contracter les muscles de la face (phénomène appelé trismus), puis les contractures se généralisent. En raison de ces contractures, le corps décrit un arc de cercle, et le malade ressent une douleur intense.

La tête et le tronc se renversent en arrière, les bras et les jambes sont en extension. Malgré les soins, le malade décède dans un cas sur deux, par asphyxie ou par arrêt du cœur.

Comment risque-t-on le tétanos ?

Le germe du tétanos se trouve dans l'environnement rural ou urbain : terre, boue, poussière... Il est donc présent quasiment partout.

Le germe du tétanos pénètre dans le corps à l'occasion de lésions de la peau, le plus souvent pas des petites plaies ou des coupures légères qui semblent à première vue sans gravité. Par exemple, une simple écorchure en franchissant une clôture (ce que nous ne faisons jamais, bien entendu).

Il est donc très facile de contracter le tétanos.

Comment se protéger ?

Bien entendu, il faut nettoyer toute plaie légère avec du savon puis un antiseptique. Mais cela ne suffit pas toujours à éliminer le germe du tétanos, très résistant.

Il existe deux moyens de prévention du tétanos : le sérum, et le vaccin.

Le vaccin antitétanique est l'arme absolue. C'est un vaccin obligatoire en France. Il assure une protection de très longue durée : 5 à 10 ans. Le sérum est injecté par le médecin aux personnes susceptibles de s'être contaminé et qui ne sont pas vaccinées ou qui ont oublié leur rappel antitétanique. Toutefois le sérum est moins efficace que le vaccin. De plus son action ne se prolonge que quelques jours.

La vaccination est l'arme absolue contre le tétanos

Calendrier de vaccination antitétanique

Chez l'adulte

Normalement, les rappels ont lieu tous les 10 ans. Si le rappel a été oublié, il peut être nécessaire de recommencer la vaccination complète :

2 primo injections à 6 semaines - 1 mois d'intervalle

Rappels

après 1 an

puis tous les 10 ans

N'oubliez pas

La prévention du tétanos passe par un rappel de vaccin antitétanique tous les 5 ans (avant 11 ans) puis tous les 10 ans. De quand date votre dernier rappel ?

L'article est suivi d'un forum de question ; je transcris ici celle qui me paraît la plus utile pour nous : la règle des 10 ans pour le rappel du vaccin date-t-elle depuis longtemps ?

En effet cela fait 5 ans que j'ai subi le dernier rappel et mon médecin m'incite à le renouveler sans plus attendre parce que d'après lui après 5 ans il perd de son efficacité ?

Cela signifie-t-il que les vaccins actuels ont une portée de 10 ans alors que ceux d'il y a 5 ans ne duraient que 5 ans ???

Du coup je ne sais plus quoi faire : rappel or not rappel ?

Le tétanos

Pour simplifier, le rappel se fait tous les 5 ans avant l'âge de 20 ans puis tous les 10 ans ensuite. Donc cela dépend de votre âge...

Il est vrai qu'avec le temps, la protection immunitaire diminue, c'est la raison d'être des rappels. S'il est établi qu'un rappel vaccinal doit être réalisé après un certain nombre d'années (variable selon le vaccin), raccourcir ce délai n'améliore aucunement la protection.

En résumé, si vous avez moins de 20 ans, faites votre rappel, sinon attendez encore 5 ans.

Le tétanos

si vous avez envie de savoir si vous devez faire ou non un rappel, il existe une solution qui consiste à faire une prise de sang pour doser vos anticorps et, selon le taux, il vous est indiqué la nécessité de faire le rappel ou le temps à attendre pour le prochain...

Et voilà ; vous êtes prévenus ; faites le nécessaire : c'est trop bête de prendre des risques qui sont par ailleurs facilement évitables.

Alors, à dimanche sur le terrain ?

Claude

Source : <http://secourisme.net>